

Pôle d'activité économique de l'aérodrome de Melun - Villaroche (77)



Maître d'œuvre :

SYMPAV

(Syndicat Mixte du Pôle d'Activités de Villaroche)

Superficie:

480 ha

Situé à 40 kilomètres au Sud-Est de Paris, le Pôle d'activités de Villaroche, a vocation à devenir un pôle majeur de développement des activités aéronautiques et technologiques en Ile-de-France. L'objectif est de développer ce site en s'appuyant sur la présence d'acteurs économiques (SNECMA) et d'infrastructures de qualité, afin d'en faire un véritable pôle d'activités économiques et industrielles diversifié sur le territoire de l'agglomération de Melun.

Assistance a maitrise d'ouvrage Développement Durable

Novembre 2012 – Novembre 2013

CONTENU DE LA MISSION 2EI

Phase 1 : Assistance durant la phase « programmation » d'ensemble.

- Diagnostic environnemental du périmètre d'étude et ses abords,
- Étude naturaliste sur sept groupes : rhopalocères, orthoptères, reptiles, oiseaux, chiroptères, hétérocères et plantes,
- Identification des enjeux environnementaux du territoire et du projet,
- Définition des objectifs de développement durable,
- Analyse des propositions d'aménagement,

Phase 2 : Intégration du développement durable dans les documents réglementaires et contractuels du projet.

- Élaboration d'une charte de développement durable et des outils de suivi,
- Prescriptions de gestion différenciée des espaces verts,
- Conseil pour la rédaction des conventions d'occupation précaire, cahiers des charges de cession de terrains, charte chantier à faibles nuisances, etc.

PROBLÉMATIQUES TRAITÉES

- Biodiversité et paysage.
- Gestion de l'eau (eaux pluviales et assainissement).
- Énergie et climat.
- Mobilité et accessibilité.
- Déchets.
- Gestion des risques.